



Tables des matières :

Horaires administration communale durant les Fêtes	1
Communications municipales Séances du Conseil communal	1
Destruction nids chenilles processionnaires	2
Recensement des chiens	2
Chauffeurs bénévoles ASBV	3
Fenêtres de l'Avent	3
Bande piétonne	4
Noël des enfants	4
Distribution sapins de Noël	4
Recherche d'AMF	5
Piscine Christmas kids party	5
Vœux de la Syndique	6

Agenda

Séances du Conseil communal :
Jeudi 15 décembre 2022 à 19h45
Jeudi 30 mars 2023 à 20h00
Mercredi 28 juin 2023 à 20h00
Jeudi 12 octobre 2023 à 20h00
Mardi 12 décembre 2023 à 20h00

Pour toutes questions ou remarques au sujet de cette édition, vous pouvez envoyer un courriel au bureau communal

commune@bassins.ch

ou téléphoner au

022 366 23 22

Horaires administration communale durant les Fêtes



Horaire normal → 23.12.2022
Fermé du 26.12.22 au 30.12.2022
Reprise le 3.01.2023



Communications municipales - Séances du Conseil communal

En concertation avec le bureau du Conseil communal, il a été décidé que les communications faites par la Municipalité seront désormais publiées sur le site internet de la Commune dans les jours qui suivent la séance du Conseil communal, sans attendre l'acceptation du procès-verbal lors de la séance suivante.

Ces communications ne peuvent pas faire l'objet de modifications ultérieures

Cette décision a pour but de fluidifier la communication entre la Municipalité et les Bachenardes et Bachenards.

Destruction des nids de chenilles processionnaires du pin

La Municipalité rappelle l'obligation cantonale qui lui est assignée d'informer la population de lutter contre les chenilles processionnaires du pin.

Arrêté du 7 décembre 2005 sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin (ADChP)

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/forets/fichiers_pdf/Chenille_processionnaire_du_pin/2017_arrete_chenille_processionnaire.pdf

Tous propriétaires et/ou locataires ont l'obligation de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. L'échenillage est obligatoire, sauf en forêt.

Les poils de chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques



Moyens de lutte

Les nids sont coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids et jusqu'au 30 janvier. Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique installé avant le 30 janvier

Recensement annuel des chiens

En application au règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens (RICC) du 06 juillet 2005, **les propriétaires de chiens sont invités à annoncer au Contrôle des habitants :**

- Les chiens acquis ou reçus en 2022 ;
- Les chiens nés en 2022 et restés en leur possession ;
- Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année 2022 (pour radiation) ;
- Les chiens qui n'ont pas été encore annoncés.

Les chiens déjà enregistrés en 2021 sont inscrits d'office d'année en année, sauf indications contraires du propriétaire.

Toute annonce est à effectuer **d'ici au 1^{er} mars 2023**, avec présentation du carnet de vaccination.



Chauffeurs bénévoles ASBV

Nous cherchons des Chauffeurs Bénévoles (H ou F)

Dans bon nombre de cas, grâce aux Chauffeurs Bénévoles, les personnes atteintes dans leur santé et leur autonomie peuvent continuer à vivre chez elles et dans leur Commune. Ce n'est pas le moindre des objectifs poursuivis par l'ASBV (Association des Services Bénévoles Vaudois) et ses **Chauffeurs Bénévoles** depuis bientôt 40 ans (en 2023) dans la région.

La demande pour ce service connaît un accroissement considérable en raison, entre autres, de la politique de maintien à domicile des personnes âgées. Malheureusement, le recrutement de nouveaux bénévoles ne suit pas du tout le sens de la demande... **D'où notre appel à l'aide !**

Chiffres clés 2021

Communes desservies	24
Chauffeurs Bénévoles	62
Bénéficiaires transportés	488
Courses effectuées	6'775
Km parcourus	160'482

Compétences recherchées :

- A l'aise dans les contacts interpersonnels
- Amabilité, empathie et aptitude à aider le bénéficiaire
- Fiabilité et ponctualité

Possession d'un permis de conduire valable et d'une voiture personnelle. Les kms sont remboursés et une assurance-casco souscrite.

Engagement en fonction de vos disponibilités (pas de contrainte minimale à respecter)

A **Bassins**, nous avons la chance de pouvoir déjà compter sur 1 Chauffeur Bénévole. Serez-vous le prochain ou la prochaine ? Nous nous réjouissons de vous accueillir d'autant plus que le haut du district de Nyon n'est pas richement représenté dans nos effectifs !

Plus de renseignements ? Visitez notre site asbv.ch ou écrivez à philippe.frelechoux@sunrise.ch qui se fera un plaisir de vous répondre. A bientôt !



Fenêtres de l'Avent

<i>Jeudi 1/12 dès 18h00</i>	<i>Jeunesse de Bassins</i>	<i>Ancienne grande salle</i>
<i>Lundi 5/12 17h00 – 20h00</i>	<i>Famille Treboux</i>	<i>Rue de l'Eglise 1</i>
<i>Mercredi 7/12 dès 18h00</i>	<i>Prönnecke & Outtrabady</i>	<i>Ch. Raulan 11-15</i>
<i>Jeudi 8/12 dès 18h00</i>	<i>Schmidt & Koring</i>	<i>Cabinet dentaire</i>
<i>Vendredi 9/12 18h00 – 20h00</i>	<i>Badel & Pittet</i>	<i>Rue du Pelaz 6</i>
<i>Samedi 10/12 18h00 – 21h00</i>	<i>Cardoso & Co</i>	<i>Clos de la Trappe</i>
<i>Vendredi 16/12 dès 18h30</i>	<i>Pidoux & Co</i>	<i>Rue du Battoir 20</i>
<i>Dimanche 18/12 17h00 – 20h00</i>	<i>Sabrina & Marika</i>	<i>Rte de Burtigny 7</i>
<i>Lundi 19/12 18h30 – 20h00</i>	<i>Ecoles de Bassins</i>	<i>Salle polyvalente</i>
<i>Vendredi 23/12 17h00 – 20h00</i>	<i>Marika</i>	<i>Epicerie La Ferme</i>

Bande piétonne de la route des Montagnes

La Municipalité répond à plusieurs personnes mécontentes de la pose des pôles-cônes pour marquer la bande piétonne longeant la route des Montagnes et améliorer la sécurité de ce tronçon.

Rappel : En juin 2022, pour donner suite à divers courriers reçus de citoyennes et citoyens de Bassins s'inquiétant de la sécurité des piétons sur cette bande, la Municipalité annonçait au Conseil Communal avoir fait appel à **M. Yanef** - inspecteur de sécurité routière du canton de Vaud - pour trouver une solution. Ce dernier nous a formellement fait savoir que la pose de pôles-cônes était la solution la plus appropriée par rapport à la largeur de la route. L'information a été rappelée lors du dernier Conseil Communal de septembre 2022.

Qu'est-ce qu'une bande longitudinale (source BPA) ? Quand il est difficile voire impossible de réaliser un trottoir, il est possible de réserver une partie de la chaussée pour les piétons par l'application d'une bande longitudinale, qui consiste en un marquage horizontal spécifique constitué d'une ligne jaune continue, renforcée par des stries inclinées de la même couleur.

Sur ce tronçon à Bassins, la construction d'un trottoir n'est ni réalisable pratiquement, ni financièrement.

Les pôles-cônes en place sur le périmètre autour du collège s'avèrent très efficaces. Cependant, l'essai n'était pas tout-à-fait concluant sur le tronçon qui remonte la route des Montagnes. La Municipalité a décidé de modifier l'implantation de ces derniers. La nouvelle disposition sera présentée à la commission de sécurité routière au printemps 2023.

La sécurité piétonne nécessitera un changement des habitudes des conducteurs de véhicules motorisés. Nous vous remercions de votre compréhension et votre participation à la sécurité de tous.

Noël des enfants



Distribution des sapins de Noël

Nous rappelons aux personnes qui ont commandé des sapins de Noël à la Commune, que la distribution aura lieu

Le samedi 10 décembre

De 10h00 à 12h00

A côté de la salle polyvalente

Une soupe vous sera offerte à cette occasion.



Bassins recherche des AMF (mamans de jour)

Quel est le rôle d'une accueillante en milieu familial ?

- Elle accueille à son domicile, un maximum de cinq enfants (y compris les siens non-scolarisés)
- Elle assume la responsabilité des enfants durant le temps de garde et leur consacre du temps
- Elle met à disposition des enfants un espace convivial à son domicile, en leur offrant un environnement sécurisant
- Elle met à contribution son cercle familial pour offrir aux enfants gardés un milieu d'accueil favorable à leur épanouissement.

L'accueillante en milieu familial doit :

- être chaleureuse et motivée
- avoir du plaisir et du temps à partager avec les enfants qu'elle accueille
- faire preuve de respect, de compréhension, de tolérance, de patience ainsi que d'ouverture au dialogue, envers les enfants qui lui sont confiés et vis-à-vis des parents
- avoir un sens de l'organisation et de la coordination et faire preuve de souplesse

Vous vous reconnaissez dans cette description ? Vous êtes motivée à accueillir des enfants à votre domicile ?

N'hésitez pas à prendre contact avec les coordinatrices au 022 366 20 48 ou abricroque@bassins.ch

Les messieurs sont également les bienvenus.



Samedi 17 Décembre
De 16h45 à 21h30

Christmass kids Party
De 6 à 11 ans

40.- par enfant

Goûter.
Animations piscine.
Spectacle de magie.
Jeux kermesse
Spectacle marionnettes
Repas (nuggets/frites/dessert)

Musique.
Crêpes.
Maquillage.
Arrivée du Père Noël (environ 21h15)
Buvette avec planches apéro en supplément pour les parents qui accompagnent

Uniquement sur inscription (limite à 50 enfants) - formulaire numérique disponible sur la page Facebook piscine de bassins à renvoyer par mail ou en version papier à la piscine à rendre aux gardiens.

Contact : piscinedebassins@gmail.com



Chères Bachenardes, Chers Bachenards,

L'Année 2022, comme les précédentes, a défilé pour chacun d'entre nous à vitesse grand V, et nous amène, une nouvelle fois, à l'approche des Fêtes de fin d'Année.

Quelle rétrospective retenir de 2022 en quelques termes ? La Covid 19 a peu à peu battu en retraite pour permettre à chacun de retrouver contacts, échanges, et joie de vivre similaire aux temps passés.

C'est également le retour des poignées de mains des accolades et embrassades, des apéros et repas entre amis, d'une vie sociale redynamisée.

Des projets de vacances, de nouvelles activités, comme cela fait du bien. Notre société revit enfin, non sans quelques séquelles de tous ces temps passés dans une sorte d'isolement obligatoire.

Arrivent maintenant les conséquences de la Crise ukrainienne, qui déploie malheureusement ses effets jusque dans nos territoires que l'on croyait paradisiaques. Une pénurie énergétique à l'horizon 2023, des mesures de prévention et d'urgence à organiser à brève échéance, tels sont les horizons qui se profilent à nos yeux.

Il va falloir, en effet, ces prochains temps, pouvoir compter sur chacun de vous, sur votre engagement à la vie communautaire pour la société du futur, ce pour lequel je vous remercie d'ores et déjà.

Du côté de votre Exécutif, comme dans vos vies quotidiennes, les tâches ne manquent pas ; 2022 a été une Année plus que chargée pour les autorités en place. Il a fallu en effet tenir la barque pour le quotidien avec divers écueils, que ce soient les absences, ou maladies au sein de l'administration, la complexification journalière des dossiers qui demandent des compétences fort diversifiées et extrêmement pointues, ou encore le traitement de dossiers récurrents non réglés en début de cette nouvelle législature. Sachez que nous nous attelons tous à ces tâches avec beaucoup de volonté et dans la mesure de nos moyens, pour le Bien de chacun de vous.

Pour tous ces efforts entrepris en 2022, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toute l'Équipe de collaboratrices(teurs) qui assurent chaque jour la bonne marche de notre collectivité et je compte également sur votre reconnaissance à leur égard.

C'est dans cette optique de prise de conscience, d'aide réciproque, de partage et de volonté de construire et d'aller de l'avant, qu'au nom de la Municipalité et de tous mes collaboratrices (teurs) qui continuent à œuvrer sans compter pour notre Commune, je viens vous adresser mes meilleurs Vœux de bonne Santé, de petits et grands Bonheurs et de joie dans vos Cœurs, tout ceci pour un Beau Menu Festif 2022-2023.

Joyeuses Fêtes à tous et au plaisir d'échanger afin d'organiser l'Année à venir, comme toutes les futures, de la plus constructive des manières.

Sonia Pittet, Syndique